DLP-2-5-78425956

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

n° 533 A.D.

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 365 - 62005 ARRAS -
Tel 23.09.35

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50
ABONNEMENT ANNUEL
60 Francs

BULLETIN n° 117 du 26 Avril 1978

GRANDES CULTURES

CEREALES

Le réseau Céréale ne fonctionne encore qu'à 60 % de sa capacité.
Les régions seront regroupées comme suit :

1° - Artois Cambrésis (62 - 59)
2° Flandre Boulonnais (62 - 59)
3° - Pevele Scarpe Lille (59)
4° - Divers dont Haut Pays d'Artois (62)
5° - Santerre (80)
6° - Plateau Picard Nord (80)
7° - Vimeu Ponthieu Marquenterre (80)
8° - Nord Aisne (St Quentinois, Lamois, Thiérache) (02)
9° - Sud Aisne (Soissonnais, Champagne, Brie) (02)
10° - Noyonnais (60)
11° - Thelles Plateau Picard (60)
12° - Valois (60 - 02)

Nous utiliserons éventuellement les numéros 1 à 12 pour désigner ces zones. Cela s'avèrait nécessaire.

Escourgeons : Stade 1 à 2 noeuds pour la plupart sauf sols battants ou situations froides.

Rhynchosporiose : c'est la maladie la plus fréquente actuellement. Pratiquement toutes les parcelles du réseau présentent symptômes à l'exception de la variété Hop, alors que les variétés Ager Robur et dans une moindre mesure Sympa, Sonja sont touchées d'une manière notable. Se reporter au bulletin précédent pour ce qui est des conditions de développement de cette maladie et de la méthode de lutte. Le soleil est défavorable.

Rouille brune : de l'Orge. Cette maladie qui se présente sous forme de pustules orangées de petites dimensions régresse par suite des conditions climatiques ensoleillées de ces derniers jours. On ne connaît pas de produit ayant une bonne efficacité sur cette maladie.

Piétin Verse : La plupart des parcelles présentent des symptômes jugés à moins de 5 % de tiges touchées.

Oïdium : Cette maladie à fait son apparition depuis 4 à 5 jours et devra donc être surveillée. Elle est loin d'être présente partout (observée sur variétés Sympa, Sonja).

Blés :

Alors que les blés d'Octobre dépassent parfois le stade premier noeud, les parcelles semées plus tardivement sont actuellement au redressement ou en fin tallage.

Piétin Verse : Se reporter au bulletin précédent.

Septoriose : Plusieurs observations faites dans régions du Soissonnais signalent des sorties de taches de Septoriose, suite à des contaminations qui ont probablement eu lieu au mois de Mars. Il est malheureusement difficile en l'état actuel de nos connaissances de prévoir d'une manière pratique le développement ultérieur de la maladie, qui fait en particulier intervenir les notions de période favorable aux contaminations et de durée d'incubation, c'est-à-dire temps nécessaire à l'apparition de nouvelles taches susceptibles de fournir de nouveaux cycles. Nous ferons le point dans nos prochains bulletins.

....

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE DIRECTEUR-GERANT : P. JOURNET

.../...

BETTERAVES

Bibions : Des concentrations parfois importantes de jeunes larves de bibions (asticots gris jaunâtres à tête noire) sont quelquefois observées dans les parcelles de betteraves placées en sols riches en matière organique ou après précédents paille.

Etant donné la densité des populations observées, on peut craindre des dégâts sur jeunes plantules lors de la germination et au cours de la levée de la betterave.

Les produits insecticides appliqués au semis, y compris le Temik semblent se montrer efficaces contre ces ravageurs.

En l'absence de traitement et si l'on constate la présence en grand nombre de ces larves dans la couche superficielle du sol, une application de Lindane à 500 g de matière active à l'hectare réalisée le soir en profitant de la fraîcheur devrait se montrer efficace et peut-être conseillée malgré le risque d'un certain effet dépressif sur la betterave. Il faut dans ce cas choisir la prévention contre le risque maximum créé par les bibions.

Rappelons qu'une application de Lindane dans ces conditions peut enrayer une attaque grave sur céréales (déjà signalé dans un précédent bulletin).

COLZA D'HIVER

Meligethes : On observe actuellement des débuts de concentration de meligethes sur des parcelles du plateau Picard Nord. Les dégâts devraient être limités compte tenu de la floraison proche, sur les parcelles non encore fleuries. Nous rappelons qu'on peut intervenir à partir du seuil de 2 méligethes par plateau floral (Pour le choix des produits à utiliser se reporter à notre bulletin 115 du 5 Avril 1978).

CULTURES LEGUMIERES

Mildiou sur Pois de printemps : la maladie commence à se manifester sur les variétés sensibles type Aldot et Cador. Un foyer a été observé au Sud de Péronne. Dans cette culture 2 % des plants sont malades, sont chétifs, leur feuillage est de couleur vert grisâtre, caractérisant la présence d'un mycélium à la face inférieure des feuilles.

Ces contaminations primaires dues aux spores du champignon se trouvant dans le sol sont responsables de ces premiers symptômes. Par la suite si les conditions climatiques sont favorables à la maladie (températures comprises entre 8 et 16 °, forte humidité) des contaminations secondaires auront lieu à partir de ces premiers foyers. Elles peuvent entraîner la coulure ou l'avortement des boutons floraux. Le développement du champignon est stoppé lorsque la température dépasse 20°C.

Moyens de lutte en végétation : Seuls les produits à base de manèbe et de mancozèbe semblent être efficaces actuellement. Ces produits agissent par contact ce qui limite la durée de leur protection à une huitaine de jours seulement. Aussi ne faut-il traiter que si la maladie paraît véritablement dangereuse. Seuls des prélèvements réguliers d'une cinquantaine de pieds permettront de s'en faire une idée.

HARICOT

Mouche des Semis : risques élevés

Traitement généralisé du sol :

- chlorpyriphos Ethyl = 4 kg/ha
- Produits commerciaux = Dursban 5 G 5 % Quinoléïne
  Pirichu 3 G 3 % Procida

Traitement localisé du sol

- Trichloronate = 2 l/ha de Phytosol 50, en localisé au-dessus des graines sans contact avec celles-ci.
- Trichoranate Granulé, spécialité à 2,5 % (Phytosol) = 0,5 g au mètre linéaire soit 4 à 5kg/ha
- Trichloranate Granulé , spécialité à 5 % (Phytosol 5) 0,25 g au m. linéaire soit 4 à 5 kg/ha
- Dichlorfenthion Granulé = Tri-VC- Granulés 0,25 g à m. linéaire soit 4 à 5 kg/ha

risques peu élevés

Traitement des semences

- Diethion = 500 g/quintal d'une spécialité à 30 % (Hymelox poudre)
- Trichloranate = 500 g/quintal d'une spécialité à 20 % (Phytosol 20)

.../...

BULLETIN n° 117 du 26 Avril 1978

TRAITEMENT FONGICIDE DES CEREALES

	MATIERE ACTIVE	DOSE P.C.	SPECIALITES COMMERCIALES	PV	F	S	O	R	Rh
1)	Bénomyl *	0,4 à 0,5 kg	Benlate	+	+	+			
	B.M.C. *	0,4 à 0,6 kg	Bavistine, Sandomil, Derosal	+	+	+			
	Bénomyl + manèbe *	3 à 3,5 kg	Cerebel	+	+	+	()+	+B	×
	*Carbendazime + Captafol	1,5 kg	Cérétal	+	+				×
	*Carbendazime+mancozèbe	3 à 3,7 kg	Epidor P	+	+	+	()+	+B	×
	*Carbendazime+ditalimfos	3 L	Cereflor	+	+		+		×
	Carbendazime+manèbe *	(1)	Bavistine, GrexTx, Sandomil	+	+	+	()+	+B	×
	*B.M.C. +		Bronx	+	+				
	Soufre +	(1)	Bronx T	+	+				
	Manèbe		Bronx TS	+	+		+		
	Thyophanate méthyl + * manèbe	3 kg	Peltar	+	+	+	()+	+B	×
	Triadiméfon+B.M.C. **	0,8 à 1 kg	Bayleton total	+	+	+	+	+J	×
	Soufre + B.M.C. *	10 kg	Blédor 3	+	+	+	+		×
	Manèbe Soufre + B.M.C. *	8 kg	Blédor 2	+	+		+		×
	Triabendazole + manèbe *	3 kg	Manoran TZ	+	+	+		+B	×
	Triforine + manèbe + B.M.C.*	1,5 L + 3,5 à 4 kg	Bavistine M + Saprol	+	+	+	+	+B	×
2)	Ethirimol + Captafol*	3 à 4 L	Milcap			+	+		×
	Dinocap + mancozèbe	3 à 4 kg	Mancokar			+	+		×1
	Soufre + manèbe	13 à17 kg	Trial polymère			+	+	+B	
	Soufre + thirame *	10 à 12,5 kg	Silodor		+×	+	+	+B	
		10 à 12,5 kg	Daryl 96			+	+	+B	
	Tridémorphe+manèbe *	4,5 à 5 kg	Calixine M				+	+B	×
	Triforine + manèbe *	1,5 L + 2 kg	Saprol M			+	+	+B	×
	Zirane + Soufre + manèbe	10 à 12,5 kg	Cryptosan LR				+	+B	
3)	Oxycarboxine	2 L	Rendor					+J	
	Ditalimfos	2,5 L	Laptran 20 EC				+		
	Ditalimfos + manèbe	3 à 3,5 kg	Nolon				+		
	Soufre	(1)	Diverses spécialités				+		
	Triadiméfon	0,5 kg	Bayleton 25 PA				+	+J	×
	Tridémorphe	0,75kg	Calixine				+	+J	
	Triforine	1,5 L	Saprol				+		

PV = Piétin Verse ; F = Fusariose ; S = Septoriose ; O = Oïdium ; R = Rouille ; Rh = Rhynchosporiose.

12

Légende du tableau :

(1) Dose variable selon formulation
+ Produit ayant reçu une autorisation provisoire de vente ou une homologation. Cela ne signifie pas que ces produits aient une efficacité sur toutes les maladies. Aussi en cas de rouille Jaune et en fonction de la gravité de l'attaque trois matières actives pourront être choisies :
- Tout début d'attaque - tridémorphe, Calixine ou Calixine M (+ manèbe)
- Attaque importante prise un peu tard : Oxycarboxine (Rendor) ou Triadiméfon (Bayleton - le Bayleton Total est aussi efficace). Cette deuxième matière active semblant plus rémanante (15 jours contre 8 à 10 pour l'oxycarboxine).

() En cas de forte attaque de la maladie concernée, on choisira un produit ne comportant pas ce signe.
B Il s'agit d'une efficacité sur rouille brune. Cette efficacité est insuffisante et irrégulière pour toutes les matières actives.
J Efficace sur la rouille Jaune
× Pas d'Autorisation provisoire de vente mais produits présentant une bonne efficacité sur la maladie concernée.
* Substance ayant des propriétés systémiques (soit véhiculées par la sève ascendante, soit véhiculées à la fois par la sève ascendante et descendante dans le cas du Triadiméfon).

N.B. : Nous ferons par la suite référence à ce tableau lors de nos préconisations.

Les produits de la première série appellent quelques commentaires :

- efficacité sur Piétin : elle est la meilleure avec les matières actives à base de BMC, bénomyl, Thyophanate méthyl
- efficacité sur Fusariose : elle est équivalente et insuffisante pour tous les produits
- efficacité sur Rhyzoctone : nulle pour tous les produits
- efficacité sur Rhyncosporiose (1er traitement, au stade 1-2 noeud, ou traitement courant montaison) - Triadiméfon + BMC, puis, Dithiocarbamate (manèbe, mancozèbe) + BMC et ditalimfos + BMC.

En cas d'infestation moins forte et de 2ème traitement à l'épiaison, les produits à base de tridémorphe + manèbe, triforine + manèbe, éthirimol + Captafol peuvent être utilisés. Il faudra tenir compte de la présence d'autres maladies, en particulier Oïdium.

C.P.P.A.P. n° 533 A.D.

L'Ingénieur d'Agronomie
D. CALLU